Informations internationales

Nouvelle série n° 219 (588) 3 avril 2015 – 0,50 euro

ETATS-UNIS

Alors que les luttes contre les violences policières et le racisme s'intensifient aux Etats-Unis, il est vital de prendre le temps de discuter de l'héritage de la lutte de libération noire aux Etats-Unis.

Anthony Palmer, correspondant du journal The Organizer, a interviewé (1) dans ce but la militante noire américaine Colia Lafayette Clark.

Tout au long de sa vie, la camarade Colia a organisé et défendu les luttes des travailleurs, des Noirs.

Dans cette interview dont nous publions ici des extraits, elle fait part non seulement de son expérience du Mouvement des droits civiques, mais aussi de celle de ses parents et de ses grands-parents.

Nous publierons la semaine prochaine un reportage de la célébration, à Selma (Alabama), du 50e anniversaire de la célèbre traversée du pont Edmund Pettus lors de la marche de Selma à Montgomery, qui est considérée comme le tournant dans la lutte qui a arraché le droit de vote pour les Noirs dans le sud des Etats-Unis.

Entretien avec Colia Lafayette Clark, militante noire aux Etats-Unis

"Il faut que nous terminions la marche du Mouvement des droits civiques"

Tu as grandi dans une famille qui a participé à différentes luttes ouvrières. En quoi cela a-t-il influé sur ton éducation?

Mes parents militaient au syndicat des fermiers locataires du Sud (Southern Tenant Farmers Union). Quand j'étais jeune, il y avait réellement des assassinats de Noirs. Le dernier meurtre, qui a vraiment affecté mon père et mon grand-père et qui leur a fait envisager de quitter le comté et d'aller s'installer à Jackson, Mississippi, était un camarade qui avait dix enfants et que les Blancs du coin avaient menacé. Les Blancs avaient complètement le dessus ; ils avaient toujours eu le dessus. Ils disposaient d'armes à feu, ils disposaient de la police et des autorités de l'Etat en termes de droit. Ils l'avaient donc menacé : la valise ou le cercueil. Il avait une femme et dix enfants. Il n'est pas parti, et on l'a retrouvé mort le lendemain matin devant chez lui. C'était à la fin des années 1920 et au début des années 1930. Mon père a participé à ces luttes.

Parle-nous de ton activité dans la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP, Association nationale pour la promotion des gens de couleur) et le Student Nonviolent Coordinating Committee (SNCC, Comité de coordination des étudiants non violents) au début des années 1960.

Nous avons été les premiers militants à aller à Selma et à mettre sur pied le Black Belt Alabama Project (« Black Belt » : les anciens Etats ségrégationnistes du sud des Etats-Unis — NdT), avec son siège à Selma, comté de Dallas, Alabama. Martin Luther King allait venir avec son appareil deux ans plus tard et il en a retiré toute la gloire. Mais c'était un projet du SNCC, construit par les étudiants, qui ont fait tout le difficile travail d'organisation initial. Malheureusement, ces étudiants sont décrits dans Selma, le nouveau film, plutôt comme des repoussoirs au travail d'organisation. Les étudiants noirs, les jeunes Noirs n'ont pas obtenu la reconnaissance qu'ils méritaient. Claudette Colvin, une adolescente de 15 ans, a pris place dans un bus à Montgomery. Ce fut le coup d'envoi du mouvement à propos des bus à Montgomery. Elle a fait partie des quelque 200 jeunes qui sont montés dans des bus, la plupart étaient des filles. Rosa Parks a pris le bus neuf mois plus tard.

Sommaire:

Page 1à 4: U.S.A.: Entretien avec Colia Lafayette Clark

Page 4 à 5 : Venezuela : « La résistance ouvrière et populaire contre l'ingérence des Etats-Unis »

Page 5 et 6 : Algérie : « 19 mars 1962 : où en est-on ? »

Page 6 à 7 : Afrique du Sud « La question de la terre en Afrique du Sud »

Page 8 : Tunisie : « Après l'attentat au Bardo »

Je suis entrée comme étudiante au Tougaloo College à l'automne 1959. Ce même mois de septembre, quand j'ai fait ma rentrée dans cette faculté, nous sommes devenus la première faculté de l'Etat du Mississippi à constituer une section du NAACP. En janvier 1960, on a discuté sérieusement pour savoir comment nous allions aborder la question de l'Etat du Mississippi et du programme de déségrégation. L'année suivante, nous avons fait quelques actions d'organisation sérieuses, avec des occupations.

Revenons à ton activité. Le SNCC s'est rendu à Selma au début des années 1960...

Le premier soir où nous sommes arrivés à Selma, nous sommes allées au Torch Motel. C'est le motel qui allait être mis sur écoute et plastiqué quand Martin Luther King s'est installé là. A 22 h 15, on a frappé à la porte; on a eu très peur. Dehors, il y avait deux Blancs de grande taille, qui nous ont déclaré qu'ils étaient du gouvernement fédéral. Ils ont dit qu'ils étaient les adjoints de l'attorney general. Ils étaient venus nous demander de partir, car il y avait des menaces de mort à notre encontre. Ils ont déclaré que le ministère de la Justice avait déjà déposé plainte pour le droit de vote en 1961 et que notre présence là-bas ne pouvait qu'incommoder un juge raciste nommé par John Fitzgerald Kennedy. Nous avons dit que nous n'allions pas partir et qu'ils devaient aller arrêter les gens qui, selon eux, nous menaçaient. C'est comme cela que nous sommes arrivés à Selma. On a commencé à comprendre comment le gouvernement fédéral s'était acoquiné avec le Sud. Nous avons compris que nous étions bien engagés dans une guerre. Au SNCC, nous étions à Selma depuis 1963, nous activant vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans notre campagne d'inscription sur les listes électorales. Nous avons organisé et tenu des manifestations de masse. On nous a jetés en prison. On nous a passés à tabac. Nous avons mis sur pied un mouvement et attiré l'attention de la presse nationale. Cela faisait partie d'une campagne de dix ans que nous, les jeunes, avions commencé depuis le 2 mars 1955, quand une jeune fille de 15 ans est montée dans un bus à Montgomery, Alabama. Martin Luther King a mis en place son appareil à Selma deux ans plus tard. Je n'ai rien contre eux pour avoir fait cela, mais c'était un sérieux manque de respect pour notre jeunesse. Malgré cela, nous avons tous travaillé ensemble. Nous étions unis. La manifestation sur le pont, avec les travailleurs pris à partie et Martin Luther King en tête, c'était en mars 1965. C'était dix ans après le début de notre voyage.

Quel est ton sentiment au sujet des dépôts de plaintes, ou de la stratégie juridique en général, pour le mouvement aujourd'hui?

Je pense qu'on doit se saisir de tout ce que l'on peut. J'étais dernièrement à une réunion à Riverside Church, dans la ville de New York, avec des jeunes ; ils se posaient toujours des questions à ce sujet. Une jeune fille du mouvement a été très claire : « Déposer plainte ? Cela ne nous mène nulle part. » Je pouvais comprendre son point de vue : quel que soit ce que nous gagnons, ils s'arrangent toujours pour le reprendre. Il nous faut une nouvelle Assemblée constituante dans ce pays, parce que les Noirs ne sont pas représentés. Malgré tous ses amendements, la Constitution reste ancrée pour l'essentiel dans le cadre de l'esclavage et de l'expansionnisme de la nation nouvelle qui s'est constituée à l'époque.

Que dirais-tu aux jeunes qui s'organisent aujourd'hui?

Je suis très fière des jeunes militants d'aujourd'hui, parce qu'ils ont pris la direction. C'est la première fois depuis les années 1960 que la jeunesse est autant impliquée. Il est grand temps pour eux d'exiger de nous, qui avons 65 ans et plus, un héritage historique qui présente non seulement nos projets et nos objectifs, mais aussi nos succès et nos échecs... et nos relations mutuelles. La loi sur les droits civiques (Civil Rights Bill) et la loi sur le droit de vote (Voting Rights Act) font simplement partie de l'héritage. Comment avons-nous obtenu ces lois et qu'avons-nous enduré pour les obtenir? Le Mouvement pour les droits civiques était une métaphore pour la libération des Noirs. Dès que nous en avons fini avec la question des droits civiques, on s'en est rendu compte : quand Martin Luther King est allé à Washington, il y est allé pour recevoir un chèque en bois. Nous n'avons toujours pas encaissé le chèque. Le SNCC a rempli sa tâche générationnelle. Le SNCC a joué un rôle essentiel en obtenant la loi sur les droits civiques et la loi sur le droit de vote. Dans un certain sens, on s'est libérés de notre travail. Mais la question du pouvoir noir reste encore inachevée. Le pouvoir noir pose la question de terminer l'action inachevée de la Marche sur Washington de 1963.

C'est ce qui nous redonnera à nous, les Noirs, notre humanité. Nous pourrons nous appeler Noirs pour la première fois depuis des centaines d'années et en être fiers. Nous pourrons nous dire noirs sans avoir la peur au ventre et sans avoir le sentiment de n'être rien. Nous pouvons nous dire africains avec fierté, respect, dignité, joie et jubilation. Voir un Noir marcher dans la rue immédiatement après le cri initial du pouvoir noir : il y avait de la fierté dans cette démarche. Du jour au lendemain, c'était dans notre tête. Le pouvoir noir l'a lancé. Je rends donc hommage au SNCC et à Stokely Carmichael, et à ceux qui ont soulevé la question du pouvoir noir, sur lequel avait écrit Richard Wright en 1948.

Aux jeunes qui sont scolarisés dans les lycées et à ceux qui entrent à la faculté, je dis : travaillez bien dans vos études, n'échouez pas. Nous avons besoin d'être instruits dans tous les domaines — instruits en économie et en droit, en mathématiques et en sciences, de façon à ce qu'en sortant du système scolaire, vous soyez une personne complète et pas qu'une partie de personne. Tâchez d'exceller dans l'enseignement et dans tous les domaines de votre vie.

Et soyez politiquement actifs. Nous avons besoin d'un nouveau mouvement qui avance. Vous ne voulez pas que les mouvements « I Can't breathe! » ("Je ne peux pas respirer ») et « Hands Up, Don't Shoot! » (« Mains en l'air, ne tirez pas! »), tournent au fiasco. Ne les faites pas échouer.

Camarade Colia, en tant qu'invitée d'honneur, tu étais conviée à participer au 50e anniversaire de la traversée du pont de Selma à Montgomery (Alabama), le week-end des 7 et 8 mars 2015. Raconte-nous ton expérience de cette cérémonie...

J'ai été invitée au jubilé par les organisateurs. Ils m'ont dit qu'ils me faisaient revenir pour le jubilé en tant que l'une des fondatrices du projet Selma — dont l'appellation complète est « projet d'éducation de l'électeur du Black Belt du Comité de coordination des étudiants non violents » (Student Nonviolent Coordinating Committee, SNCC) (« Black Belt » : les anciens Etats ségrégationnistes du Sud des Etats-Unis – NDT).

Ce projet a été élaboré en 1963 par mon premier mari, le révérend Bernard Lafayette, et par moi-même, en collaboration avec Frank Holloway, du SNCC d'Atlanta, en Géorgie. Nous étions arrivés à Selma le 10 février 1963 pour travailler avec la ligue des électeurs du comté de Dallas (Dallas County Voters League, DCVL), une ligue fondée dès 1927 par Amelia et Sam William Boynton.

J'ai été invitée au jubilé avec l'engagement clair — par écrit — que j'allais recevoir ma deuxième récompense du Flambeau de la liberté (Freedom Flame Award) et que j'allais prendre la parole lors du petit-déjeuner le samedi 7 mars. Pour moi, ce petit-déjeuner était important, car il allait réunir tous les anciens jeunes combattants de cette lutte qui étaient encore en vie. On nous a demandé de présenter nos témoignages.

Raconte-nous ce petit-déjeuner...

Le petit-déjeuner se tenait dans un collège dont le principal et tous les professeurs et tous les élèves avaient fait grève en mars 1965 pour participer à la première traversée du pont Edmund Pettus. Ce fut un événement merveilleux.

Dix-huit de ces combattants ont présenté leur histoire à la tribune. Ils ont raconté comment le mouvement a commencé et comment ils se sont impliqués dans la lutte. A un moment de ce programme, il y avait la lecture d'un rapport de six pages que j'avais envoyé de Selma à Atlanta, en Géorgie, au sujet de notre campagne d'inscription sur les listes électorales. J'ai conclu la cérémonie avec mon propre témoignage et quelques mots adressés aux jeunes présents dans la salle.

Au cours de ta tournée de cinq jours en Californie du Nord, qui a suivi juste après le 50e anniversaire, tu as déclaré que le petit-déjeuner du samedi ne faisait pas vraiment partie de la cérémonie officielle, et que tu te posais mille questions concernant ce que tu as appelé la « récupération » de la cérémonie par des intérêts politiques et privés, qui n'ont pas parlé au nom des jeunes combattants du SNCC à Selma. Peux-tu nous en dire plus ?

Après avoir prononcé mon discours, et une fois le petit-déjeuner, ma petite-fille — qui était venue avec ma gentille belle-fille et sa famille depuis Columbia, dans le Tennessee — m'a dit : « Mais grand-mère, tu n'es pas sur le programme ! » J'ai dit : « Que veux-tu dire ? » Nous avons regardé le programme officiel du week-end et, bien entendu, mon nom ne figurait nulle part.

C'est à ce moment-là que j'ai piqué une colère. Les choses sont devenues claires comme de l'eau de roche à la remise des récompenses à la cérémonie du soir, le gala du Flambeau de la liberté, et au petit-déjeuner de l'Unité de Martin et Coretta King, le dimanche 8 mars — le 50e anniversaire du « dimanche sanglant ».

Rappelez-vous que j'étais censée recevoir la récompense du Flambeau de la liberté, mais quand je suis arrivée, personne ne savait où je devais aller. Je me suis donc assise à une table et j'ai vu la camarade Diane Nash, une camarade que j'aime beaucoup, obtenir une récompense en mon nom. On l'a présentée comme la personne qui avait fondé le projet Selma, alors que ce n'était pas le cas. C'était une camarade capable, et elle a joué un rôle essentiel, mais ce n'est pas elle qui a mis en place le projet Selma.

Ensuite, à ma grande surprise, ce fut le révérend Jesse Jackson qui reçut une récompense. Et il a été suivi par d'autres personnes, récompensées mais qui n'avaient pas participé à notre activité à Selma. En fait, c'est James Bevel, Bernard (Lafayette), et moimême qui avons fait venir Jesse dans le mouvement à Chicago, en 1965, avec les luttes de l'Union pour en finir avec les taudis.

Et c'est alors que j'ai compris. On nous avait invités, nous, les jeunes combattants du SNCC — on nous a appelés la « piétaille de Selma » tout au long du week-end — à Selma, essentiellement pour valider la récupération de l'héritage de la lutte de Selma. Nous étions là dans une salle immense en train de regarder ces messieurs et ces dames qui n'avaient rien eu à voir avec la lutte et qui s'en appropriaient les mérites.

Ce n'était pas tout. Le lendemain matin, il y a eu le petit-déjeuner de l'Unité de Martin et Coretta King, qui était sponsorisé par Delta Air Lines, Coca-Cola, AT&T, et beaucoup d'autres entreprises multinationales. En fait, ces entreprises étaient les sponsors officiels de toute la cérémonie du jubilée 2015 de la traversée du pont, avec également la reconstitution, plus tard ce dimanche, de la célèbre traversée du pont.

J'ai été frappée de voir que les autorités en place derrière cette célébration du jubilée voulaient effacer nos jeunes combattants du SNCC des livres d'histoire. Ils étaient tous là, tous les élus politiques — y compris le président Obama, les membres du Congrès, George W. Bush et son épouse et la fille du président Lyndon Baines Johnson, ensemble avec Andrew Young, Jesse Jackson, Al Sharpton et les autres... Ils étaient tous rassemblés pour présenter l'image que le droit de vote avait été gagné ce jour-là sur le pont, il y a cinquante ans.

Ce n'est pas vrai.

Le film Selma, qui est sorti en décembre, quelques mois seulement avant ce jubilé, a présenté cette description fausse. C'est vrai qu'il s'agit d'un beau film. Le film en lui-même, en tant qu'œuvre artistique, est à apprécier. Mais en termes de contenu historique, il y a toutes sortes de manipulations et d'interprétations erronées de l'histoire.

Le moment choisi pour la sortie du film — avec le 50e anniversaire — n'est pas une coïncidence. Le film, comme ce grand jubilé, arrive au moment où, pour la première fois depuis plus de cinquante ans, notre jeunesse a pris le contrôle de la direction du mouvement de libération des Noirs et des métisses : ils agissent indépendamment des leaders noirs traditionnels. C'est eux qui établissent l'ordre du jour. Ils posent la question du contrôle de la communauté. Ils mobilisent en leur nom pour répondre à la situation cruciale en Amérique, où chaque jour, il y a un homme noir, un jeune Noir, un enfant noir qui est assassiné par la police.

Pour en revenir à la question de la « récupération »... Diane Nash a été interviewée par la presse à Selma, et a dit qu'elle ne traverserait pas le pont ce samedi-là aux côtés de George W. Bush, parce que Bush était un partisan de la violence, que ce n'était pas un homme prônant la paix, et que toutes ses prises de position allaient à l'encontre des principes de nonviolence défendus par le SNCC. Quelle a été ta réaction à cette déclaration de Diane Nash?

J'ai estimé, et je l'ai dit publiquement, que c'était très malvenu de la part de Diane. Comment peut-on dire qu'on ne va pas traverser le pont avec George Bush et ne rien dire sur le fait qu'on va traverser le pont avec Barack Obama ?

Va-t-on traverser le pont avec celui qui avait promis de se retirer d'Afghanistan, mais qui, au lieu de cela, vient juste de demander l'autorisation d'utiliser la force armée dans tout ce qu'on appelle le Moyen-Orient pour promouvoir toujours plus de violence ?

Va-t-on traverser le pont avec celui qui marche la main dans la main avec l'OTAN, la France et les autres Etats européens pour envahir un pays africain, la Libye; une invasion qui, à ce jour, est toujours en train de provoquer des assassinats en masse dans un pays fier autrefois mais qui est aujourd'hui une nation démantelée? Une invasion au cours de laquelle tous les hommes à la peau noire — comme les travailleurs noirs qui étaient exploités dans les champs pétrolifères — ont été lynchés sous nos yeux. Va-t-on traverser le pont avec lui?

Non, non et non! C'était très malvenu de la part de Diane. J'aime ma camarade et je l'aimerai toujours, mais elle a permis au Parti démocrate de se servir d'elle et de l'exploiter. Et cette exploitation par le Parti démocrate de nos combattants n'est pas acceptable. C'était malencontreux, car cela a servi de couverture à la violence organisée par tous les présidents des Etats-Unis d'Amérique, par Obama, mais également par Bill Clinton.

C'est Clinton qui a mis en place la loi contre le terrorisme rendant effective la peine de mort (Antiterrorism and Effective Death Penalty Act, 1996). Et qu'est-ce que cette loi a donné? Trois coups, et c'est terminé pour vous : cela veut dire que vous allez en prison pour toujours. C'est lui qui a augmenté la population carcérale au niveau actuel de 2,5 millions de détenus, des Noirs pour la plupart. Tous sont responsables de la promotion de ce système criminel d'injustice.

Un dernier commentaire?

Oui, j'ai deux choses à dire. Aux jeunes qui liront cette interview, je leur dis : soyez politiquement actifs et renforcez les mouvements « I can't breathe! » et « Hands up, don't shoot! » (dernières paroles prononcées par les récentes victimes de crimes racistes). Nous devons aussi internationaliser notre lutte. Nous devons continuer à nous battre, faire de l'agitation et nous mobiliser jusqu'à ce que nous ayons renversé ce système criminel d'injustice qui détruit toute la classe ouvrière et tous les peuples opprimés dans le monde.

(1) L'interview reproduite ici est parue dans le numéro de mars 2015 de The Organizer.

VENEZUELA

La résistance ouvrière et populaire contre l'ingérence des Etats-Unis

Interview d'Alberto Salcedo, militant du Collectif travailleurs et jeunes (Venezuela)

Quelles sont les conséquences pour le Venezuela de la chute du prix du pétrole ?

Les conséquences provoquées par la chute des prix du pétrole pour la nation ont lieu à un moment très particulier, marqué par un processus d'inflation et une carence de produits de base. Vous devez savoir que le Venezuela importe 80 % de ses produits alimentaires. Une véritable guerre économique accompagne la chute du prix du pétrole et s'exprime dans l'accaparement des produits alimentaires par la bourgeoisie vénézuélienne, le développement de la contrebande vers des pays frontaliers, où les produits alimentaires, bénéficiant de prix aidés par l'Etat vénézuélien, échappent à son contrôle et finissent sur le marché des autres pays. Cela a eu comme conséquence que le budget a dû être revu, mais sans remettre en cause les critères sociaux, que le président Chavez avait toujours maintenus, comme par exemple les missions, les réalisations dans le domaine médical et la volonté exprimée par le président de discuter les conventions collectives. Et dans ce cadre, les contrats collectifs ont commencé à être discutés. La politique constitutionnelle de révision salariale tous les ans a également été maintenue : l'année dernière, il y a eu des augmentations de salaire.

Quelle est la signification des récentes mesures prises par Obama contre le Venezuela?

Avec le décret d'Obama, le processus d'ingérence extérieure dans le pays se poursuit et s'aggrave. Le décret exprime clairement l'intention de traiter notre pays comme un « Etat-voyou », comme ils disent, et du point de vue de la légalité américaine, le décret donne la possibilité d'intervenir dans les affaires internes du Venezuela. Il a déjà une première conséquence : le Venezuela vient d'être condamné à payer une énorme quantité de dollars, à la suite d'une plainte déposée au plan international par des organismes qui sont, bien évidemment, contrôlés par les Etats-Unis, procès intenté par un certain nombre de compagnies pétrolières (car certaines ont été nationalisées dans le pays). Cette pression a amené le président à renégocier avec les multinationales.

Ouelle est la réaction du mouvement ouvrier ?

La réaction des travailleurs et du peuple du Venezuela ne s'est pas fait attendre. D'abord, et c'est important, le président Nicolás Maduro a appelé à la mobilisation, à la résistance. Celle-ci, de mon point de vue, se concentre fondamentalement dans les secteurs populaires. Dans le mouvement ouvrier, un certain nombre d'organisations se sont prononcées contre l'ingérence et ont appelé les travailleurs à la mobilisation. Cette semaine, il y a eu des mobilisations du syndicat du bâtiment, des syndicats du secteur pétrolier et les prises de position des organisations syndicales se sont multipliées. En plus de cela, il y a eu un exercice militaire qui a mobilisé plus de 100 000 miliciens, regroupés dans une forme d'organisation de base de type militaire, à laquelle participent les habitants des quartiers, les travailleurs, les jeunes, les gens plus âgés, qui reçoivent une formation militaire afin de défendre la nation au cas où l'ingérence extérieure prenait demain la forme d'une intervention militaire directe.

Quelle est la réaction des secteurs de l'opposition ?

L'opposition pro-yankee (terme péjoratif désignant l'impérialisme américain dans tous les pays d'Amérique latine — NDR) dans le pays, commandée par les secteurs les plus ultras de la droite et par le patronat, garde le silence devant l'attitude d'ingérence des Etats-Unis, précisément parce que cette opposition reçoit ses ordres directement de l'impérialisme américain. Malgré cela, il faut noter un fait intéressant : deux membres de l'opposition au Parlement vénézuélien ont dénoncé cela, et se sont prononcés contre l'ingérence américaine et sa politique contre le Venezuela. Bien évidemment, dans la base de l'opposition, une partie des gens n'accompagne pas cette politique. Les gens normaux ne partagent pas cette position de l'opposition de droite qui a salué avec satisfaction le décret d'Obama.

Quelles sont les initiatives en cours contre les mesures prises par Obama ?

Nous sommes partie prenante de toute une série d'initiatives. Le gouvernement national, outre la mobilisation, a lancé une campagne de signatures dans la population, à l'intérieur du pays comme à l'extérieur, pour demander qu'Obama abroge son décret contre le Venezuela. Il y a déjà des milliers de signatures recueillies, à travers tout le pays et à l'extérieur. De même, nous avons appelé à la solidarité du mouvement ouvrier international. Dans ce cadre, j'ai été informé que le 18 mars, le POI était présent, parmi d'autres, au rassemblement organisé à Paris en solidarité avec le peuple et les travailleurs du Venezuela, mais aussi des autres pays d'Amérique latine, qui, en ce moment, comme nous, affrontent la politique d'ingérence directe de l'impérialisme des Etats-Unis.

Article paru dans Informations ouvrières n° 345 du 2 avril 2015

ALGERIE

Editorial de Fraternité!, n° 70, journal du Parti des travailleurs d'Algérie

"19 mars 1962 : où en est-on?"

« Ce 19 mars, sera célébré le 53e anniversaire du jour de la victoire en 1962. Victoire après sept ans et demi de guerre, imposant au colonisateur la reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination, entraînant la proclamation, le jour même, du cessez-le-feu. Où en est-on aujourd'hui ?

Chaque jour qui passe se confirme la mainmise sur les institutions de l'Etat par l'oligarchie composée d'entrepreneurs milliardaires grâce aux marchés de gré à gré, au pillage des fonds publics et du foncier industriel sous couvert d'investissements privés.

Et dans une démarche combinée, se met en place une sorte d'Etat parallèle, y compris sur le terrain de la diplomatie dirigée par les oligarques et leurs relais à l'intérieur de l'Etat officiel, alors que le nombre des affaires liées à la corruption à grande échelle explose, discréditant encore plus les institutions à différents niveaux. Cela se passe au moment où l'impasse à In Salah est à son troisième mois car, à chaque fois que la sérénité commence à revenir, la tension est ravivée par des incidents ou des acteurs politiques. C'est que, en réalité, le gaz de schiste n'est que le facteur déclencheur de la crise dont le fond est un sentiment

d'oppression (hogra) chez une composante de la population, qui cherche à s'affirmer comme citoyens algériens, pour arracher sa reconnaissance, au même titre que toutes les composantes du peuple algérien.

A l'origine de ce sentiment se trouve la nature même du régime antidémocratique et donc incapable de résoudre positivement la question nationale dans toutes ses dimensions.

Or, aujourd'hui, l'Etat est plus que jamais fragilisé car gangréné par les affaires, subissant les pressions de l'oligarchie et affichant au grand jour des contradictions découlant de la nature obsolète des institutions. La non-introduction, un an après la présidentielle, de la réforme politique constitutionnelle et le report du remaniement ministériel traduisent cet état des lieux tout en l'aggravant. Ce 8 mars a été l'illustration parfaite de l'urgence d'une telle réforme : la loi censée protéger la femme contre la violence et la révision du Code de la famille ordonnée par le président de la République, présentées en grandes pompes, se sont avérées une injure à l'égard des femmes. Car, sous couvert de respect de la religion et de préservation de la famille, est, en définitive, légalisé le recours à la violence par le subterfuge du pardon. Quant au Code infâme de la famille, c'est le Khol'e, c'est-à-dire le rachat de sa liberté par la femme, seule voie pour obtenir le divorce, qui est visé par la révision car jugé "abusif". Une fois de plus est démontrée l'incapacité du régime en place d'asseoir la démocratie et donc l'égalité en droits, car le système de parti est la matrice de l'obscurantisme et de l'intégrisme. En témoigne l'adoption, en 1984, par l'Assemblée populaire nationale (APN) du parti unique, du Code moyenâgeux et anticonstitutionnel de la famille.

La réforme politique, en rupture avec le système honni du parti unique qui a produit l'oligarchie et les exclusions, est devenue une question de sauvetage pour le pays tant les périls sont grands. Et la valse des délégations étrangères ne saurait camoufler la réalité pleine d'incertitudes.

Ainsi, le projet de redécoupage administratif, présenté dans la précipitation, n'a pas manqué de provoquer des remous dans plusieurs daïra du pays, qui considèrent avoir été marginalisées. Cela est valable pour tout projet, aussi positif soit-il, qui ne s'inscrit pas dans une vision d'ensemble de progrès véritable. En tout état de cause, ce redécoupage doit avoir pour effet immédiat l'organisation d'élections anticipées législatives et locales réellement transparentes. Ce qui renvoie aussi à la réforme politique constitutionnelle pour ne pas perpétuer les institutions héritées du système de parti unique, qui a confisqué en 1962 la victoire du peuple algérien arrachant l'indépendance nationale sur l'ensemble des territoires algériens. »

Louisa Hanoune, Le 15 mars 2015

AFRIQUE DU SUD

La question de la terre en Afrique du Sud

Nous reproduisons ici l'exposé fait par un militant du Socialist Party of Azania (SOPA) (1) sur un média russe à propos de la question de la terre en Afrique du Sud, plus de vingt ans après la chute du régime raciste de l'apartheid. Cet exposé a été publié en Afrique du Sud dans le bulletin Black Republic (République noire) publié par les militants trotskystes dans le SOPA.

« La question de la terre est bien une question centrale dans la lutte du peuple noir d'Azanie (2). Cette question a occupé une place importante lors des dernières élections générales (mai 2014). L'une des revendications principales avancées par l'EFF (3) a été l'expropriation sans indemnité de la terre aujourd'hui aux mains d'une minorité infime de grands propriétaires terriens blancs. Cette revendication a été l'une des raisons pour que le Socialist Party of Azania soutienne effectivement de tout son poids la campagne de l'EFF. La lutte sur la question de la terre est une lutte historique. On ne peut avoir de justice si l'on ne va pas jusqu'aux racines historiques. La lutte pour la terre remonte au XVIe siècle, s'étend aux XVIIIe et XIXe siècles, en particulier avec la mise en place de la loi de 1894 sur la propriété foncière, l'introduction de la poll tax, remontant aux années 1830, quand on a assisté à la spoliation massive de la terre de la majorité noire.

Cette spoliation a été confirmée et aggravée par le Land Act de 1913, il y a un peu plus d'un siècle. Quand l'ANC (4) est apparue, son premier combat a été contre cette loi.

Maintenant, dans le pays dirigé par un gouvernement de l'ANC, nous sommes confrontés à une grave contradiction, qui est en rapport avec la section 25 de la Constitution, dans laquelle, après la prétendue liberté de l'après-1994 (5), on nous dit que ceux qui ont effectivement volé nos terres, brutalisé et tué nos aïeux, violé nos grand-mères, sont les propriétaires légitimes de cette terre et peuvent décider s'ils veulent ou non la vendre à ceux qui ont été spoliés par la force et qui sont supposés acheter cette terre s'ils souhaitent le faire.

Ceux — la majorité noire — qui sont les propriétaires légitimes de cette terre, devraient donc l'acheter aux voleurs qui ont volé ces terres. C'est la position du gouvernement.

Et donc actuellement dans le pays, nous sommes confrontés à une situation où, après 1913, les prétendus 13 % des terres qu'on avait laissé aux mains des Noirs sont désormais réduits, si l'on est honnête et réaliste, à moins de 7 % des terres. Alors que nous sommes la majorité dans notre pays.

Le peuple noir reste dépossédé de sa terre

Notre peuple est effectivement dépossédé de sa terre et il est dépossédé de sa propre économie, de ses propres richesses minières et de ses propres bénéfices.

Regardez les bidonvilles de mineurs, qui se trouvent effectivement autour des mines : vous y trouverez la pauvreté extrême, qui contraste avec les richesses gigantesques que produisent les mineurs de notre pays. C'est le cas des bidonvilles de mineurs au nord-ouest du pays (dans la région de Rustenburg, là où se trouve la mine de Marikana [6]), mais aussi à Johannesburg, où du township (7) de Soweto, situé derrière les terrils. Ce sont les mineurs noirs qui ont construit l'économie de l'Afrique du Sud.

Désormais, la question de la terre s'approfondit, tandis que le gouvernement refuse de résoudre positivement la question du logement pour la population noire. Pourquoi ? Parce que beaucoup de colons de la minorité blanche, qui sont toujours en possession de 80 % des terres, font grimper le prix de la terre de manière arrogante. Si donc la minorité ne veut pas vendre cette terre au gouvernement, celui-ci doit trouver d'autres terrains, éloignés des lieux de travail, où les Noirs s'entasseront. Mais en agissant de cette manière, les propriétaires blancs peuvent s'appuyer sur la Constitution, qui procède des accords de Kempton Park et des « clauses de propriété » qui y sont incluses, et qui préservent les intérêts économique de la minorité blanche.

Nous sommes désormais confrontés à une situation dans laquelle la majorité noire a désespérément besoin de récupérer sa terre, et où celle-ci reste aux mains de la minorité blanche. La question de la terre est donc fondamentale en Azanie. (...)

L'EFF, dans son premier congrès, l'Assemblée du peuple, tenu après les élections de mai 2014, a déclaré : « Nous appelons effectivement notre peuple à commencer à récupérer sa terre. » Car c'est bien de sa terre qu'il s'agit. Le SOPA, qui s'est constitué en opposition aux accords de Kempton Park, a combattu sans relâche pour l'expropriation sans indemnité des propriétaires blancs. (...)

Cette terre appartient aux paysans noirs, aux masses immenses de paysans noirs sans terre. La seule revendication qui correspond à leurs droits, c'est l'expropriation immédiate et sans indemnité. Toutes les forces qui déclarent parler au nom des masses travailleuses noires, qui entendent s'engager effectivement dans la lutte pour l'émancipation sociale et politique, devraient maintenant s'unir sous ce drapeau. »

- (1) SOPA : parti qui participe aux activités de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.
- (2) Azanie : nom que les Noirs utilisent pour désigner l'Afrique du Sud.
- (3) Economic Freedom Fighters : parti fondé il y a un an et demi par Julius Malema, ancien dirigeant de la Ligue des jeunes de l'ANC, et qui revendique notamment la nationalisation des mines et la réforme agraire en faveur de la majorité noire.
- (4) Congrès national africain, fondé en 1912.
- (5) En 1994, les accords de Kempton Park signés par l'ANC et le Parti national (parti du régime raciste de l'apartheid) ont mis fin juridiquement à l'apartheid, tout en préservant les intérêts économiques et sociaux de la minorité capitaliste blanche.
- (6) En août 2012, la police tire sur les mineurs noirs en grève à Marikana, tuant plus de quarante d'entre eux.
- (7) Townships : les bidonvilles noirs depuis l'époque de l'apartheid. Soweto (South Western Township) est le grand township de Johannesburg, où éclata la révolte de la jeunesse noire en 1976.

TUNISIE

18 mars 2015 : la tuerie du musée du Bardo, vingt-cinq personnes tuées, plus de quarante blessées. Après l'attentat au Bardo

Correspondant

Les trois terroristes qui ont pénétré dans l'enceinte du musée du Bardo, bardés de leurs kalachnikovs et munis de leur nécessaire en munitions et d'explosifs, l'ont fait avec une étonnante facilité, au cœur d'un périmètre plus que sensible, une zone à l'écart de la circulation, où se trouve l'Assemblée nationale et l'une des plus importantes casernes de Tunis. La question qui est sur les lèvres de beaucoup de citoyens tunisiens est celle-ci : comment est-ce possible ? Et quant à l'objectif, il est atteint, puisque gouvernement, partis politiques et toute la cohue des dirigeants européens et américains, reprennent à l'unisson la même antienne

de l'union sacrée contre le terrorisme. « Nous sommes tous concernés », déclare François Hollande, qui dépêche à Tunis son ministre de l'Intérieur pour parler coopération sécuritaire.

C'est tout l'enjeu de la situation créée par la tuerie du Bardo. Et l'argument est tout trouvé par Federica Mogherini, la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité : « Il s'agit là d'une attaque contre l'Europe, et l'Europe se doit de répondre. »

La coopération sécuritaire est donc la nouvelle exigence concoctée par l'Union européenne pour renforcer sa mainmise sur un pays emmailloté dans un accord d'association dont la violence des directives et les programmes de réformes creusent de plus en plus le fossé de la crise sociale et économique.

Pour les Etats-Unis, c'est l'occasion attendue pour avancer sur le projet d'implantation d'une base militaire à Remada, dans le grand sud, à la lisière de la frontière tuniso-libyenne. En 2013, le général Ham, commandant de l'Africom, avait déjà largement avancé sur le sujet dans les pourparlers qu'il avait eus avec Ali Larayedh, le Premier ministre du second gouvernement dirigé par Ennahda. « Explorer les voies de la coopération bilatérale et réunir des officiels des deux pays afin d'élaborer une stratégie dans ce sens, en fonction des besoins de la Tunisie et des intérêts réciproques », indiquait le communiqué du général Ham. « L'intérêt réciproque » bien compris par l'impérialisme américain est celui du contrôle du verrou saharien, à la croisée des trois frontières, tunisienne, libyenne et algérienne. C'est un secret de polichinelle, la construction de cette base militaire a démarré à Remada en décembre 2011. Aujourd'hui, il s'agit simplement d'en officialiser l'existence. Ce qui serait fouler la souveraineté territoriale de la nation tunisienne, ouvrir la voie à l'intervention américaine en Libye et menacer l'intégrité territoriale de l'Algérie.

Deux jours après la tuerie du Bardo, c'était l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance. Fort du large soutien que lui apportent toutes les grandes puissances, qui, par la voie de l'Union européenne, entendent « donner de la force à la démocratie tunisienne prometteuse et soutenir son développement économique et social », le président de la République, Béji Caïd Essebsi, lance la charge contre les travailleurs « qui n'aiment plus travailler » et leur intime l'ordre de « se mobiliser pour aider à la relance de la machine productive, et les chefs d'entreprises — dont beaucoup hésitent encore à s'engager — à reprendre confiance en leur pays et à investir de nouveau pour relever le défi de la reprise économique. » Il faut, dit-il, « aller de l'avant dans le sens de la réconciliation nationale, qui garantit le droit de tous et ouvre la voie à la contribution sérieuse à l'édification nationale grâce à la levée de tous les obstacles devant les hommes d'affaires. »

Seulement voilà, il y a loin de la coupe aux lèvres. Les enseignants et les postiers en grève, unis dans le cadre de leur syndicat UGTT, lui répondent au nom de tous les travailleurs : la satisfaction de leurs revendications est le meilleur rempart pour la paix sociale et le plus solide ciment de l'unité de la nation.

Article paru dans Informations ouvrières n° 344 du 25 mars 2015

Abonnement à Informations internationales

10 euro les 10numéros : 10 € ; 20 numéros : 20 € ; 30 numéros : 30 € ; 40 numéros : 40 € ; 50 numéros : 50 €

Inclus le soutien à la diffusion internationale du bulletin.

Abonnement de soutien 1 an : 100 € • 10 numéros : 16 francs suisses ; 7 livres ; 10 dollars ; etc.

Nom : Prénom : Adresse : Pays : E.mail :

Chèques à l'ordre de CMO (adresse ci-contre)

Virements bancaires : RIB (France) 10278 06076 00020050701 30

IBAN (Etranger): FR76 1027 8060 7600 0200 5070 130 - CMCIFR2A

Directeur de la publication : Daniel Gluckstein Imprimerie Rotinfed 2000, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris (France) - Commission paritaire n° 0713 G 82738 Edité par "Les Amis de l'Entente", 18, allée Colbert, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse